



**Le Président**  
**N/Réf. 2015/002**  
**Courriel : bruno.collignon@fafpt.org**

Paris, le 5 janvier 2015

Monsieur le Député,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre lettre du 5 décembre dernier ; la **FA-FP** a bien noté votre volonté de « tirer le meilleur enseignement » des éléments contenus dans notre lettre ouverte du 10 novembre 2014 en réaction à votre rapport consacré à « La gestion des finances publiques et des ressources humaines ».

La **FA-FP** note également que vous « soutenez totalement le statut de la Fonction publique » tout en rappelant que « ce dernier ne trouvera un appui dans l'opinion que s'il permet aux fonctionnaires d'être irréprochables ».

Vous précisez par ailleurs que « si la Fonction publique n'est pas exemplaire elle sera remise en cause » et que vos propositions, dont la réintroduction du jour de carence, « visent à la faire apparaître comme un modèle ».

Ainsi donc, et de votre point de vue, le statut actuel ne permettrait pas aux fonctionnaires d'être irréprochables, et l'exemplarité de la Fonction publique serait notamment renforcée grâce à la réintroduction d'un jour de carence pénalisant doublement les agents déjà soumis aux contraintes de la maladie.

Au nom de la **FA-FP**, permettez-moi, Monsieur le Député, de vous dire notre indignation face à l'amalgame sous tendu par vos propos et qui accrédite finalement l'idée selon laquelle la Fonction publique de notre pays ne reposerait pas sur des valeurs irréprochables en matière d'exemplarité.

**Monsieur Alain TOURRET**  
**Député**  
**Assemblée nationale**  
**126 rue de l'Université**  
**75355 PARIS 07 SP**

La **FA-FP** tient à vous apporter la contradiction la plus formelle sur ce point et vous rappelle qu'en matière de déontologie, d'éthique, de devoirs et d'obligations, les femmes et les hommes qui assurent des missions de service public, que ce soit en milieu hospitalier, dans les services de l'État, au sein de l'Éducation nationale ou au cœur des collectivités territoriales, ne méritent pas d'être la cible de telles critiques infondées.

Quant à savoir si les fautes commises par quelques agents publics justifient de jeter le discrédit sur l'ensemble des 5,4 millions de fonctionnaires, il y a là un pas que la Fédération que je représente ne franchira jamais, et c'est dans le même esprit qu'elle refuse par exemple de mettre en cause l'ensemble des parlementaires lorsque l'un d'entre eux faillit aux règles les plus élémentaires d'exemplarité.

C'est sur ce chemin que prospère le populisme, ce n'est pas celui emprunté par la **FA-FP** ! Voilà certainement un élément fondamental qui distingue aujourd'hui votre analyse de la nôtre.

Je terminerai en vous priant de croire une nouvelle fois, Monsieur le Député, en notre profonde détermination à résister à toute remise en cause subjective de ce bien commun, héritage précieux de notre Histoire, que représente le service public, et je reste disponible pour ouvrir avec vous un débat à la hauteur des enjeux que représente l'avenir de la Fonction publique.

Pour la **FA-FP**



Bruno COLLIGNON